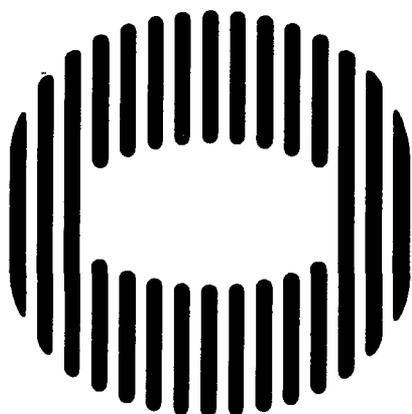
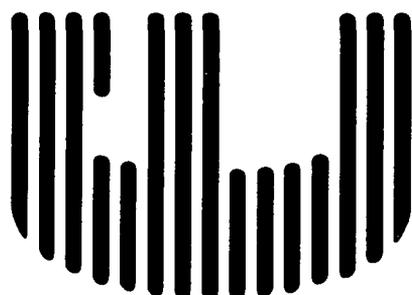
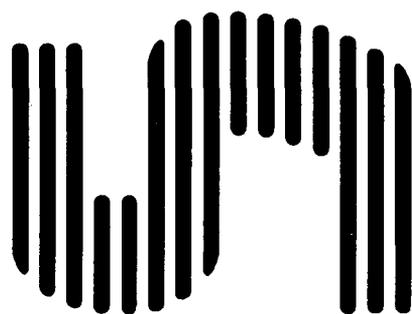
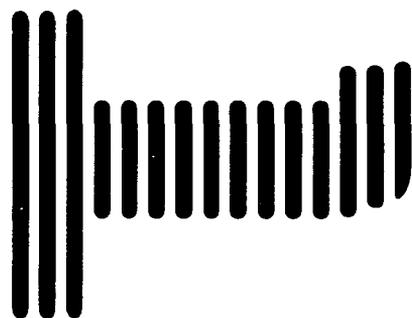


Septembre 1990

Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules
de transport en commun de personnes

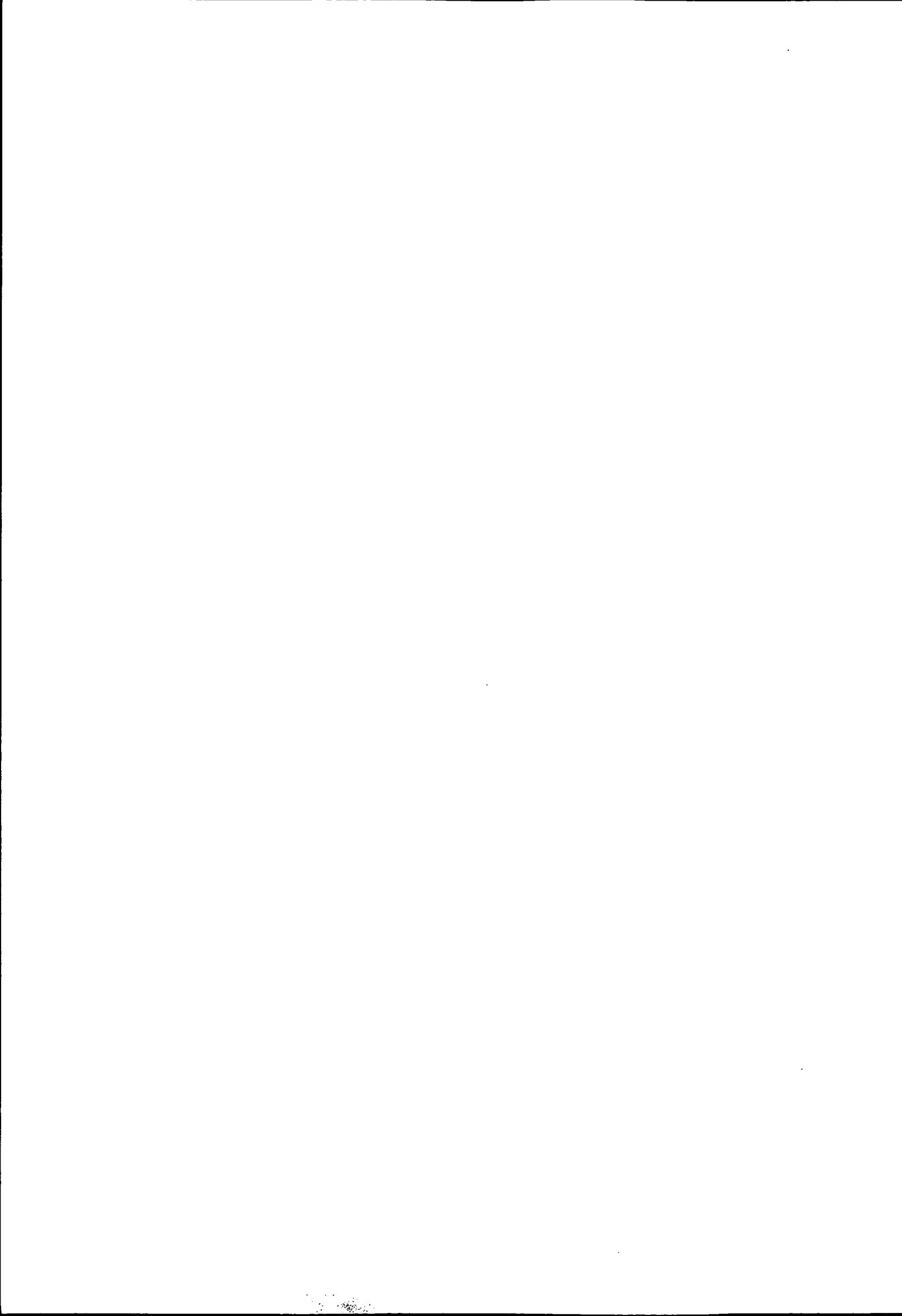


LE TRAFIC DE VOYAGEURS PAR AUTOBUS ET AUTOCARS

Année 1989



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DE LA MER
OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE DES TRANSPORTS
55 RUE BRILLAT SAVARIN 75013 PARIS - ☎ (1) 45 89 89 27



Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules
de transport en commun de personnes

LE TRAFIC DE VOYAGEURS

PAR AUTOBUS ET AUTOCARS

(hors R.A.T.P.)

Année 1989

Eliane ROUX

SOMMAIRE

Le parc des véhicules de transport en commun de personnes en 1989 et son évolution depuis 1978	pages 4 à 10
Principales données sur le parc en 1989	page 4
Evolution du parc en service de 1978 à 1989	page 4
Taux d'utilisation du parc en service de 1978 à 1989	page 5
Taux d'utilisation mensuelle du parc en service en 1989	page 5
Répartition du parc en service	
- Selon le PTAC, la puissance fiscale, le type d'énergie, la marque	page 6
- Selon le nombre de places assises et la carrosserie	page 7
- Selon l'APE exercée par l'utilisateur et l'âge de véhicule	page 8
- Selon la région du centre d'exploitation	page 9
Répartition du parc utilisé en 1989	
- Selon l'âge du véhicule et son utilisation principale	page 10
- Selon l'APE exercée et son utilisation principale	page 10
 Le trafic des véhicules de transport en commun de personnes en 1989 et son évolution depuis 1978	 pages 12 à 26
Les principaux indicateurs du trafic de voyageurs en 1989 et leurs évolutions	page 12
Répartition des véhicules-kilomètres en 1989 selon la nature de service	page 12
Répartition des voyageurs transportés en 1989 selon la nature de service	page 12
Evolution de 1978 à 1989	
- Des véhicules-kilomètres réalisés	page 13
- Du nombre de voyageurs transportés et des voyageurs-kilomètres	page 14
Véhicules-kilomètres réalisés par mois en 1989	page 15
Répartition selon la nature de service et l'âge du véhicule	
- Des véhicules-kilomètres et des trajets en charge	page 16
- Des voyageurs et des voyageurs-kilomètres	page 17
Répartition selon la nature de service et la carrosserie	
- Des véhicules-kilomètres et des trajets en charge	page 18
- Des voyageurs et des voyageurs-kilomètres	page 19
Longueur de trajet, nombre de voyageurs par trajet selon la nature de service	page 20
Répartition selon la nature de service et le nombre de places assises	
- Des véhicules-kilomètres et des trajets en charge	page 20
- Des voyageurs et des voyageurs-kilomètres	page 21
Répartition selon l'APE de l'utilisateur et la nature de service	
- Des véhicules-kilomètres et des trajets en charge	page 22
- Des voyageurs et des voyageurs-kilomètres	page 23
Répartition selon la région du centre d'exploitation et la nature de service	
- Des véhicules-kilomètres	page 24
- Des voyageurs	page 25
- Des voyageurs-kilomètres	page 26
 Méthodologie	 pages 28 à 33
Champ de l'enquête, échantillon	page 28
Définitions	pages 29 à 30
Questionnaire	pages 31 à 33

**Le parc des véhicules de transport en
commun (autobus et autocars) en 1989
et son évolution depuis 1978**

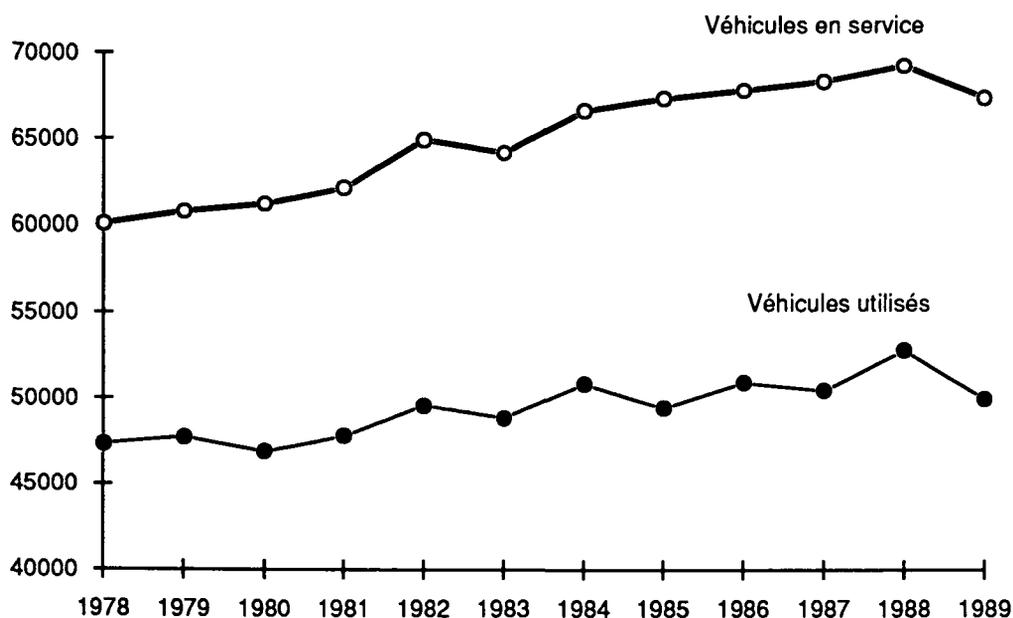
PRINCIPALES DONNEES SUR LE PARC DES VEHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN EN 1989

	Nombre de véhicules	Répartition en pourcentage
Parc en service	67348	67,0 %
dont parc utilisé (1)	49944	49,7 %
Parc hors service ou hors champ (2)	33160	33,0 %
Parc immatriculé total	100508	100 %

(1) Il s'agit des véhicules utilisés pendant la semaine pour laquelle ils ont été enquêtés .

(2) Véhicules transformés, auto-écoles, prototypes, véhicules hors d'usage sans être détruits, véhicules appartenants à des forains ou vendus à l'étranger.

EVOLUTION DU PARC EN SERVICE ET DU PARC UTILISE DE 1978 A 1989

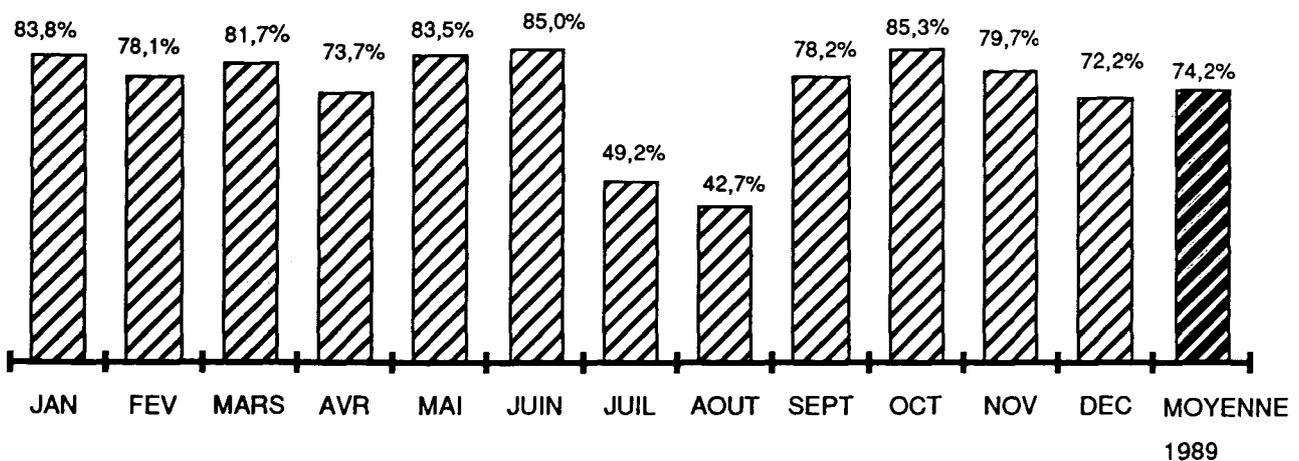


EVOLUTION DU TAUX D'UTILISATION DU PARC EN SERVICE DE 1978 A 1989

Année	Nombre de véhicules en service	Nombre de véhicules utilisés	Pourcentage de véhicules utilisés
1978	60098	47353	78,8 %
1979	60786	47732	78,5 %
1980	61204	46885	76,6 %
1981	62116	47797	76,9 %
1982	64888	49547	76,4 %
1983	64153	48839	76,1 %
1984	66572	50823	76,3 %
1985	67303	49421	73,4 %
1986	67778	50900	75,1 %
1987	68299	50446	73,9 %
1988	69212	52783	76,3 %
1989	67348	49944	74,2 %

TAUX D'UTILISATION MENSUELLE DU PARC EN SERVICE EN 1989

(Parc utilisé/parc en service)



**REPARTITION DU PARC EN
SERVICE EN 1989 SELON LE
P.T.A.C. (1)**

P.T.A.C. en quintaux	Nombre de véhicules	Pourcentage
0 à 26	533	0,8 %
27 à 35	6289	9,3 %
36 à 89	8190	12,2 %
90 à 144	6535	9,7 %
145 à 154	23372	34,7 %
155 et plus	22429	33,3 %
TOTAL	67348	100,0 %

**REPARTITION DU PARC EN
SERVICE EN 1989 SELON LA
PUISSANCE FISCALE**

Puissance fiscale en chevaux	Nombre de véhicules	Pourcentage
1 à 10 CV	10543	15,7 %
11 à 16 CV	6179	9,2 %
17 à 20 CV	20869	30,9 %
21 à 25 CV	8113	12,1 %
26 à 30 CV	7690	11,4 %
31 CV et plus	13954	20,7 %
TOTAL	67348	100,0 %

(1) Poids Total Autorisé en Charge

**REPARTITION DU PARC EN
SERVICE EN 1989 SELON LE
TYPE D'ENERGIE**

	Nombre de véhicules	Pourcentage
Gazole	64500	95,8%
Essence	2398	3,5%
Autres (2)	450 *	0,7%
TOTAL	67348	100,0%

**REPARTITION DU PARC EN
SERVICE EN 1989 SELON LA
MARQUE**

	Nombre de véhicules	Pourcentage
RVI	35638	52,9%
Autres marques françaises	10180	15,1%
Marques étrangères	21530	32,0%
TOTAL	67348	100,0%

(2) Autre types d'énergie utilisée : électricité (trolley-bus), gazogène, carburants gazeux, gaz de pétrole liquéfié .

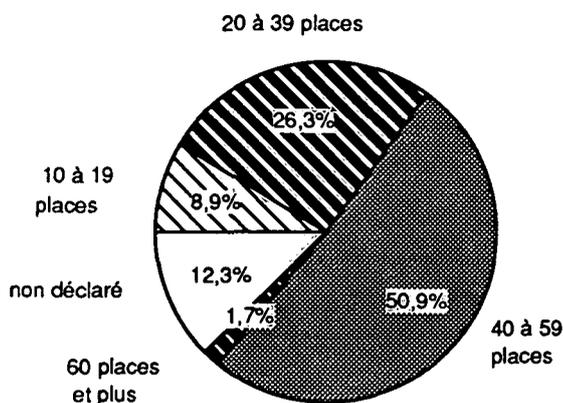
* Voir notation page 30

REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1989 SELON LE NOMBRE DE PLACES ASSISES ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE

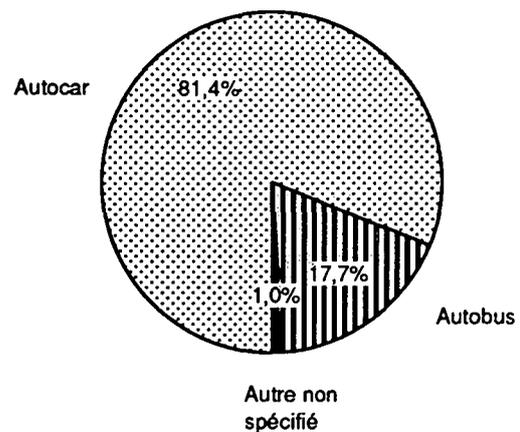
En nombre de véhicules

Nombre de places assises	Carrosserie			TOTAL
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	
10 à 19 places	5480	439 *	46 *	5965
20 à 39 places	9426	8142	123 *	17691
40 à 59 places	31407	2540	341 *	34289
60 places et plus non déclaré	1032	58 *	29 *	1119
	7443	741	101 *	8284
TOTAL	54788	11920	640	67348

REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1989 SELON LE NOMBRE DE PLACES ASSISES



REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1989 SELON LA CARROSSERIE DU VEHICULE



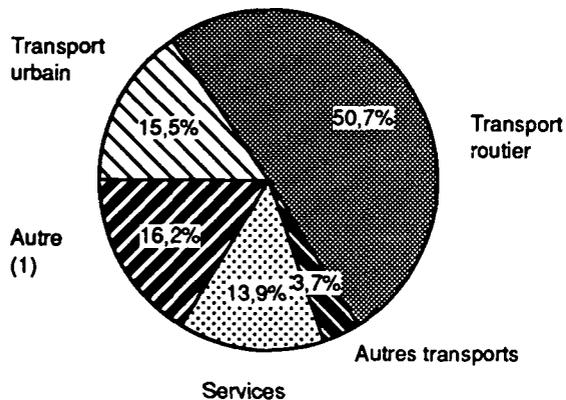
* Voir notation page 30

REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1989 SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR ET L'AGE DU VEHICULE

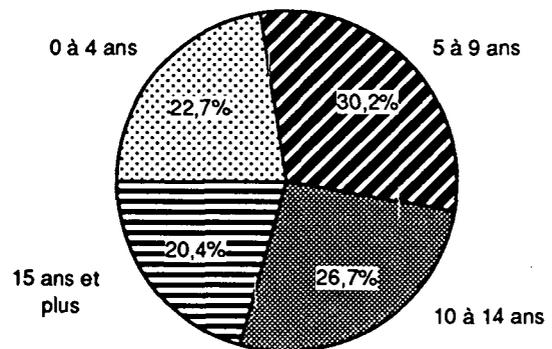
En nombre de véhicules

Activité principale exercée par l'utilisateur du véhicule	Age du véhicule				TOTAL
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14ans	15 ans et plus	
Transport urbain	2703	3961	3088	709	10461
Transport routier	7261	9572	9423	7920	34176
Autres transports	534	640	605	687	2467
Services marchands	940	811	416 *	233 *	2400
Services non marchands	1921	2514	1507	998	6940
Autres activités, particuliers	578	742	768	721	2808
Activité non déterminée	1340	2105	2198	2451	8095
TOTAL	15277	20345	18006	13721	67348

REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1989 SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR



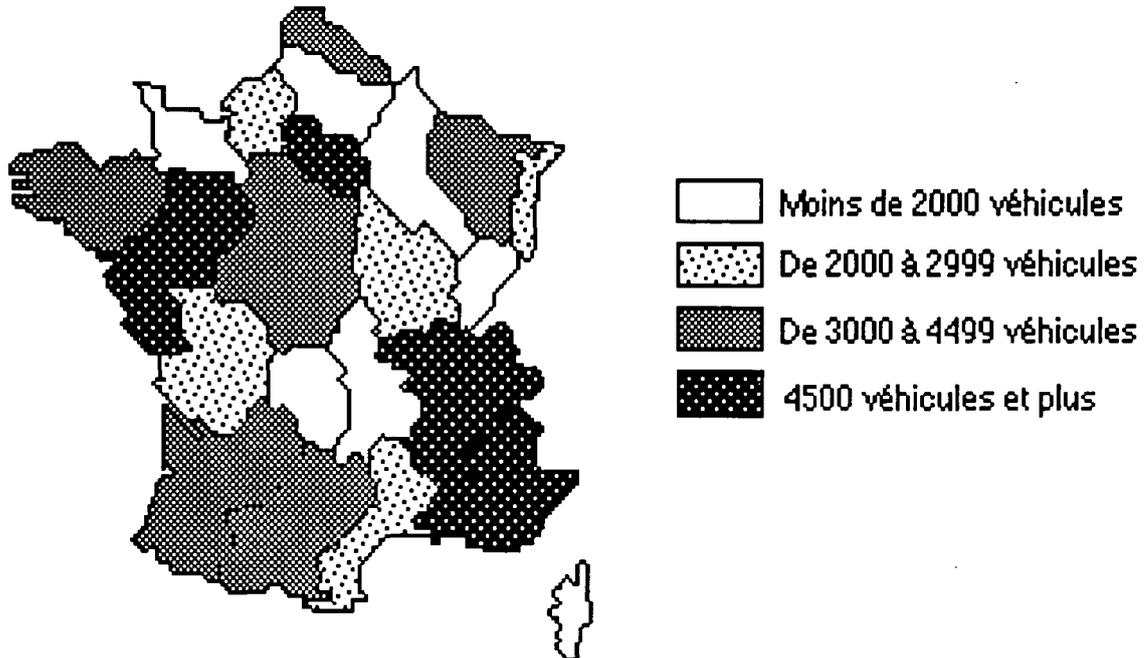
REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1989 SELON L'AGE DU VEHICULE



1) Autres activités, particuliers et activités non déterminées .

* voir notation page 30

REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1989 SELON LA REGION DU CENTRE D'EXPLOITATION DU VEHICULE



Régions	Nombre de véhicules
Nord-Pas-de-Calais	3888
Picardie	1780
Ile de France (1)	7436
Centre	3882
Haute normandie	2398
Basse Normandie	1789
Bretagne	4232
Pays de Loire	4523
Poitou-Charentes	2231
Limousin	1222
Aquitaine	4063
Midi-Pyrénées	3641
Champagne-Ardennes	1377
Lorraine	3041
Alsace	2094
Franche-Comté	1701
Bourgogne	2161
Auvergne	1676
Rhone-Alpes	6811
Languedoc-Roussillon	2454
Provence-Alpes-Côte d'azur	4754
Corse	194 *
TOTAL FRANCE	67348

(1) Il est rappelé que les véhicules de la RATP sont exclus du champ de l'enquête.

* Voir notation page 30

REPARTITION DU PARC UTILISE EN 1989 SELON L'AGE DU VEHICULE ET SON UTILISATION PRINCIPALE

En nombre de véhicules

Age du véhicule	Utilisation principale du véhicule					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
0 à 4 ans	3482	2340	1748	1216	3995	12781
5 à 9 ans	4603	2267	3549	2041	3991	16451
10 à 14 ans	2742	1683	4385	1292	2345	12446
15 ans et plus	286 *	977	5187	730	1085	8265
TOTAL	11112	7266	14870	5279	11416	49944

REPARTITION DU PARC UTILISE EN 1989 SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR DU VEHICULE ET L'UTILISATION PRINCIPALE DU VEHICULE

En nombre de véhicules

Activité principale (APE) de l'entreprise utilisatrice du véhicule	Utilisation principale du véhicule					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Transport urbain	7432	392 *	490 *	206 *	325 *	8845
Transport routier	2188	5407	8645	2971	5881	25091
Autres transports	183 *	278 *	738	177 *	392 *	1769
Services marchands	36 *	69 *	452 *	215 *	987	1759
Services non marchands	512	165 *	2158	193 *	1930	4959
Autres activités, particuliers	36 *	61 *	351 *	750	401 *	1599
Activité non déterminée	725	894	2037	767	1501	5923
TOTAL	11112	7266	14870	5279	11399	49944

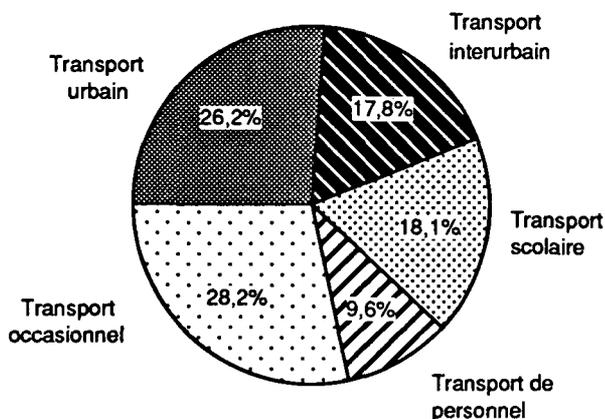
* Voir notation page 30

**Le trafic des véhicules de transport en
commun (autobus et autocars) en 1989
et son évolution depuis 1978**

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU TRAFIC DE VOYAGEURS EN 1989 ET LEUR EVOLUTION SUR UN AN

	Nombre en 1989	Evolution par rapport à 1988
Véhicules-kilomètres totaux	1870,0 millions	-3,4 %
Véhicules-kilomètres en charge	1601,1 millions	-3,6 %
Voyageurs transportés	2427,7 millions	-4,4 %
Voyageurs-kilomètres	54,7 milliards	-6,0 %

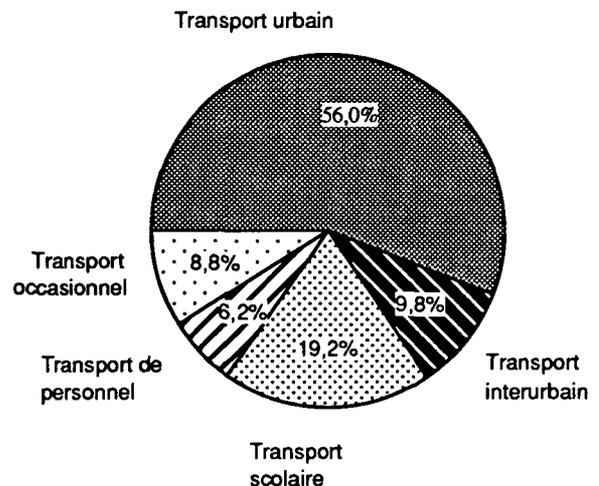
REPARTITION DES VEHICULES-KILOMETRE EN CHARGE REALISES EN 1989 SELON LA NATURE DE SERVICE



- Les véhicules-kilomètres réalisés en services réguliers (Transport urbain et interurbain, Transport scolaire et de personnel) représentent 71,8 % du total .

- Les véhicules-kilomètres réalisés en services occasionnels représentent 28,2 % du total.

REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1989 SELON LA NATURE DE SERVICE

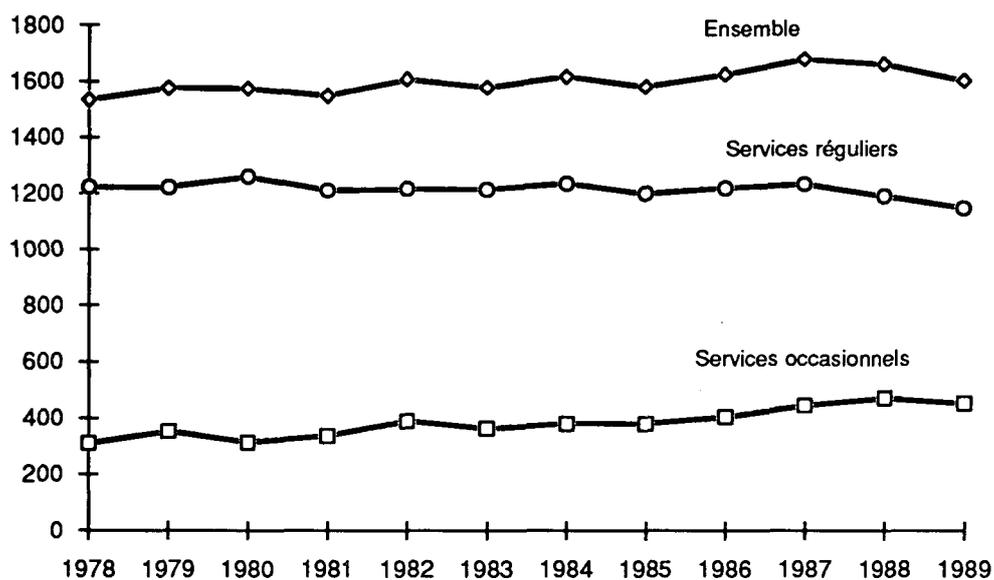


- Les voyageurs transportés en services réguliers (Transport urbain et interurbain, Transport scolaire et de personnel) représentent 91,2 % du total .

- Les voyageurs transportés en services occasionnels représentent 8,8 % du total .

EVOLUTION DU NOMBRE DE VEHICULES-KILOMETRES EN CHARGE REALISES DE 1978 A 1989

Millions de véhicules-kilomètres



Unité : millions de véhicules-kilomètres

Année	Services réguliers	Services occasionnels	TOTAL
1978	1223,4	310,7	1534,1
1979	1221,9	353,4	1575,3
1980	1259,6	313,5	1573,1
1981	1210,9	336,6	1547,5
1982	1216,3	389,3	1605,6
1983	1214,9	362,9	1577,8
1984	1235,8	380,2	1616,0
1985	1199,7	380,5	1580,1
1986	1219,3	404,8	1624,2
1987	1233,8	445,0	1678,8
1988	1190,9	470,6	1661,5
1989	1148,8	452,3	1601,1

EVOLUTION DU NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTES DE 1978 A 1989

Unité : million de voyageurs

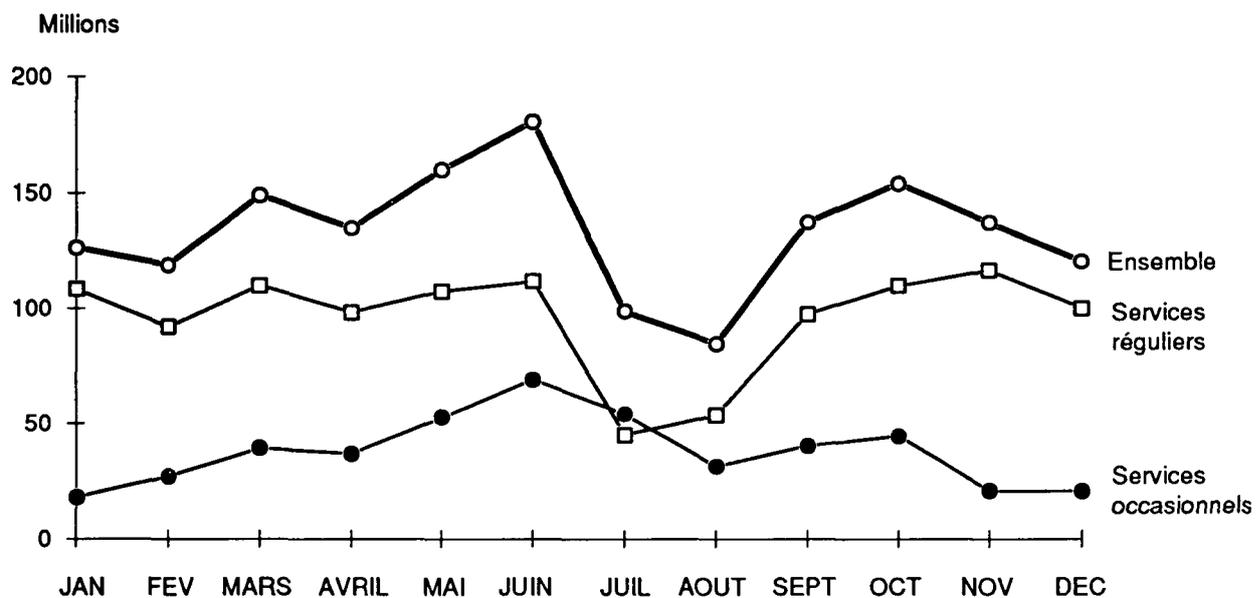
Année	Services réguliers	Services occasionnels	TOTAL
1978	2018,2	145,8	2164,0
1979	2183,2	183,0	2366,2
1980	2342,6	149,0	2491,6
1981	2311,4	179,6	2491,0
1982	2406,0	182,0	2588,0
1983	2482,4	194,7	2677,1
1984	2518,7	204,9	2723,6
1985	2190,0	238,2	2428,1
1986	2257,4	234,3	2491,8
1987	2392,0	214,0	2606,0
1988	2277,9	262,0	2539,9
1989	2214,6	213,1	2427,7

EVOLUTION DU NOMBRE DE VOYAGEURS-KILOMETRES DE 1978 A 1989

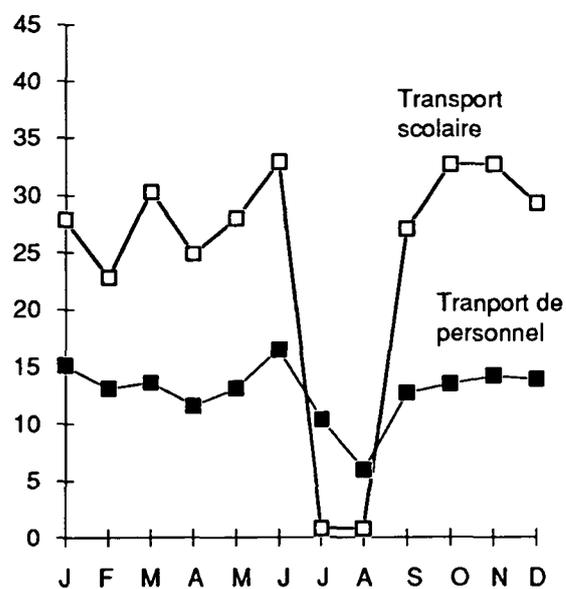
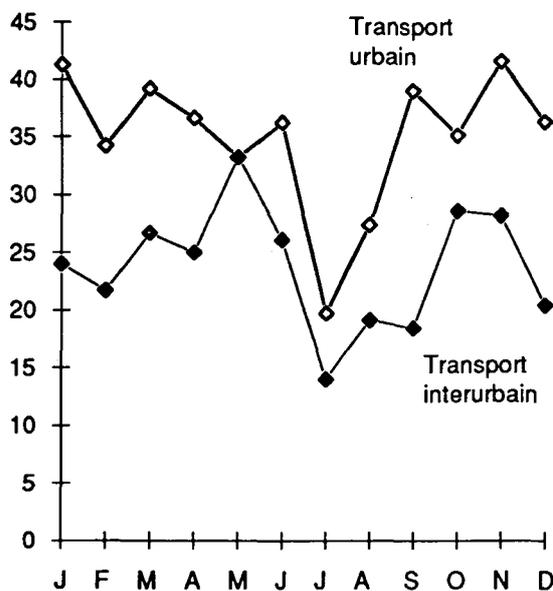
Unité : milliard de voyageurs-kilomètres

Année	Services réguliers	Services occasionnels	TOTAL
1978	37,2	10,0	47,2
1979	40,6	12,8	53,4
1980	42,2	12,1	54,3
1981	41,2	13,2	54,4
1982	40,8	15,3	56,1
1983	40,8	13,9	54,7
1984	42,8	14,8	57,6
1985	37,8	14,1	51,9
1986	39,2	15,8	55,0
1987	41,5	17,3	58,7
1988	39,6	18,6	58,2
1989	37,3	17,4	54,7

VEHICULES-KILOMETRES EN CHARGE REALISES PAR MOIS EN 1989



VEHICULES-KILOMETRES REALISES PAR MOIS SELON LES DIFFERENTS TYPES DE SERVICES REGULIERS EN 1989



CONGES SCOLAIRES EN 1989

Selon les académies :

Noël 1988 : entre le 21 décembre et le 4 janvier

Printemps : entre le 25 mars et le 17 avril

Toussaint : entre le 24 octobre et le 6 novembre

Hiver : entre le 2 février et le 27 février

Été : entre le 30 juin et le 12 septembre

Noël 1989 : à partir du 22 décembre

REPARTITION DES VEHICULES - KILOMETRES REALISES EN 1989 SELON LA NATURE DE SERVICE ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE

Unité : million de véhicules-kilomètres

Nature de service	Carrosserie			TOTAL
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	
Transport urbain	74,2	345,2	0,4 *	419,8
Transport interurbain	268,5	16,0	0,9 *	285,3
Transport scolaire	277,8	7,9	4,3 *	290,0
Transport de personnel	150,2	3,5	o *	153,7
Transport occasionnel	445,5	6,2	0,6 *	452,3
TOTAL EN CHARGE	1216,1	378,8	6,2	1601,1
Kilométrage à vide	236,3	31,2	1,4	268,9
KILOMETRAGE TOTAL	1452,4	410,0	7,6	1870,0

REPARTITION DES TRAJETS EN CHARGE EFFECTUES EN 1989 SELON LA NATURE DE SERVICE ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE

Unité : million de trajets

Nature de service	Carrosserie			TOTAL
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	
Transport urbain	7,2	38,1	o *	45,3
Transport interurbain	8,3	1,1	o *	9,4
Transport scolaire	12,4	0,5	0,2 *	13,1
Transport de personnel	5,3	0,4	o *	5,7
Transport occasionnel	6,6	0,5	o *	7,1
TOTAL EN CHARGE	39,8	40,5	0,2	80,5

* Voir notation page 30

o Voir notation page 30

REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1989 SELON LA NATURE DE SERVICE ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE

Unité : million de voyageurs

Nature de service	Carrosserie			TOTAL
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	
Transport urbain	182,1	1176,2	0,6 *	1358,9
Transport interurbain	211,2	26,5	0,2 *	237,8
Transport scolaire	437,8	21,9	6,5 *	466,2
Transport de personnel	142,6	9,1	0 *	151,7
Transport occasionnel	198,2	14,5	0,4 *	213,1
TOTAL	1171,8	1248,2	7,7	2427,7

REPARTITION DES VOYAGEURS - KILOMETRES EN 1989 SELON LA NATURE DE SERVICE ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE

Unité : milliard de voyageurs - kilomètres

Nature de service	Carrosserie			TOTAL
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	
Transport urbain	2,1	12,0	0 *	14,1
Transport interurbain	7,2	0,4	0 *	7,7
Transport scolaire	10,4	0,4	0,2 *	10,9
Transport de personnel	4,6	0	0 *	4,6
Transport occasionnel	17,1	0,2	0 *	17,4
TOTAL	41,4	13,1	0,2	54,7

* Voir notation page 30

0 Voir notation page 30

**REPARTITION DES VEHICULES - KILOMETRES REALISES EN 1989
SELON LA NATURE DE SERVICE ET L'AGE DU VEHICULE**

Unité : million de véhicules-kilomètres

Nature de service	Age du véhicule				TOTAL
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 ans et plus	
Transport urbain	150,2	176,4	86,5	6,7 *	419,8
Transport interurbain	116,5	96,6	48,2	24,0	285,3
Transport scolaire	46,2	73,6	83,6	86,6	290,0
Transport de personnel	44,5	61,8	35,2	12,2	153,7
Transport occasionnel	199,0	162,1	72,0	19,2	452,3
TOTAL EN CHARGE	556,4	570,4	325,5	148,8	1601,1
Kilométrage à vide	75,9	88,8	65,4	38,8	268,9
KILOMETRAGE TOTAL	632,3	659,2	390,9	187,6	1870,0

**REPARTITION DES TRAJETS EN CHARGE EFFECTUES EN 1989
SELON LA NATURE DE SERVICE ET L'AGE DU VEHICULE**

Unité : million de trajets

Nature de service	Age du véhicule				TOTAL
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 ans et plus	
Transport urbain	15,8	18,4	10,2	0,8 *	45,3
Transport interurbain	3,5	2,9	1,8	1,2	9,4
Transport scolaire	2,1	3,6	3,8	3,6	13,1
Transport de personnel	1,5	2,3	1,2	0,6	5,7
Transport occasionnel	2,5	2,4	1,4	0,8	7,1
TOTAL	25,5	29,6	18,4	7,0	80,5

* Voir notation page 30

**REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1989 SELON LA
NATURE DE SERVICE ET L'AGE DU VEHICULE**

Unité : million de voyageurs

Nature de service	Age du véhicule				TOTAL
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 ans et plus	
Transport urbain	484,7	570,3	286,7	17,3 *	1358,9
Transport interurbain	88,3	70,8	48,8	29,9	237,8
Transport scolaire	63,6	118,9	144,1	139,6	466,2
Transport de personnel	37,5	61,1	33,6	19,5	151,7
Transport occasionnel	65,8	71,8	48,2	27,4	213,1
TOTAL	739,9	892,8	561,3	233,6	2427,7

**REPARTITION DES VOYAGEURS - KILOMETRES EN 1989 SELON LA
NATURE DE SERVICE ET L'AGE DU VEHICULE**

Unité : milliard de voyageurs - kilomètres

Nature de service	Age du véhicule				TOTAL
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 ans et plus	
Transport urbain	5,0	6,2	2,8	0,1 *	14,1
Transport interurbain	3,1	2,5	1,4	0,7	7,7
Transport scolaire	1,5	2,6	3,3	3,5	10,9
Transport de personnel	1,2	1,9	1,1	0,4	4,6
Transport occasionnel	7,5	6,5	2,7	0,7	17,4
TOTAL	18,3	19,6	11,4	5,4	54,7

* Voir notation page 30

**REPARTITION DES VEHICULES - KILOMETRES REALISES EN 1989
SELON LA NATURE DE SERVICE ET LE NOMBRE DE PLACES
ASSISES DU VEHICULE**

Unité : million de véhicules-kilomètres

Nature de service	Nombre de places assises					TOTAL
	10 à 19 places	20 à 39 places	40 à 59 places	60 places et plus	non déterminé	
Transport urbain	9,8	302,2	82,8	1,1 *	23,9	419,8
Transport interurbain	6,0	20,8	227,5	5,9 *	25,1	285,3
Transport scolaire	20,0	48,6	182,3	5,4 *	33,6	290,0
Transport de personnel	18,4	14,8	97,8	1,5 *	21,3	153,7
Transport occasionnel	24,4	39,9	334,1	9,9 *	43,9	452,3
TOTAL EN CHARGE	78,6	426,4	924,5	23,8	147,8	1601,1
Kilométrage à vide	16,0	49,8	169,6	4,1	29,4	268,9
KILOMETRAGE TOTAL	94,6	476,2	1094,1	27,9	177,2	1870,0

**NOMBRE ET LONGUEUR DES TRAJETS EN CHARGE ET NOMBRE
VOYAGEURS PAR TRAJETS EN 1989 SELON LA NATURE DE SERVICE**

Nature de service	Nombre de trajets en charge en millions	Longueur moyenne d'un trajet en charge en kilomètre	Nombre moyen de voyageurs transportés par trajet
Transport urbain	45,3	9,3	34
Transport interurbain	9,4	30,4	27
Transport scolaire	13,1	22,2	38
Transport de personnel	5,7	27,1	30
Transport occasionnel	7,1	64,0	38
TOTAL EN CHARGE	80,5	19,9	34

* Voir notation page 30

**REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1989 SELON LA
NATURE DE SERVICE ET LE NOMBRE DE PLACES ASSISES DU
VEHICULE**

Unité : million de voyageurs

Nature de service	Nombre de places assises					TOTAL
	10 à 19 places	20 à 39 places	40 à 59 places	60 places et plus	non déterminé	
Transport urbain	18,2	972,7	305,7	1,5 *	60,8	1358,9
Transport interurbain	1,7	26,8	177,8	5,6 *	25,9	237,8
Transport scolaire	13,9	68,4	318,6	10,8 *	54,5	466,2
Transport de personnel	9,0	15,0	104,0	4,3 *	19,4	151,7
Transport occasionnel	14,4	26,0	138,6	9,3 *	24,8	213,1
TOTAL	57,1	1108,9	1044,8	31,5	185,3	2427,7

**REPARTITION DES DES VOYAGEURS - KILOMETRES EN 1989
SELON LA NATURE DE SERVICE ET LE NOMBRE DE PLACES
ASSISES DU VEHICULE**

Unité : milliard de voyageurs - kilomètres

Nature de service	Nombre de places assises					TOTAL
	10 à 19 places	20 à 39 places	40 à 59 places	60 places et plus	non déterminé	
Transport urbain	0,2	9,7	3,6	0 *	0,6	14,1
Transport interurbain	0,1	0,5	6,3	0,2 *	0,7	7,7
Transport scolaire	0,3	1,2	7,8	0,3 *	1,3	10,9
Transport de personnel	0,2	0,3	3,4	0,1 *	0,7	4,6
Transport occasionnel	0,3	0,8	13,9	0,5 *	1,8	17,4
TOTAL	1,1	12,4	35,0	1,1	5,1	54,7

* Voir notation page 30

0 Voir notation page 30

**REPARTITION DES VEHICULES - KILOMETRES EN CHARGE
REALISES EN 1989 SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR
L'UTILISATEUR DU VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE**

Unité : million de véhicules-kilomètres

Activité principale exercée par l'utilisateur du véhicule	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Transport urbain	295,5	14,0	7,6	4,4 *	15,4	336,9
Transport routier	77,3	224,0	187,2	99,9	313,5	901,9
Autres transports	6,4 *	13,1 *	14,3	6,6 *	16,4	56,9
Services marchands	0,2 *	2,6 *	9,1	3,7 *	19,1	34,6
Services non marchands	16,8	5,0	33,0	2,8 *	33,2	90,8
Autres activités, particuliers	0,8 *	1,9 *	5,4	14,9	11,0	34,0
Activité non déterminée	22,8	24,8	33,4	21,3	43,8	146,1
TOTAL	419,8	285,3	290,0	153,7	452,3	1601,1

**REPARTITION DES VEHICULES - KILOMETRES TOTAUX REALISES
EN 1989 SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR
L'UTILISATEUR DU VEHICULE**

Activité principale exercée par l'utilisateur du véhicule	Kilomètres en charge		Kilomètres à vide		TOTAL	
	Nombre en millions	Pourcentage	Nombre en millions	Pourcentage	Nombre en millions	Pourcentage
Transport urbain	336,9	21,0%	28,7	10,7%	365,6	19,6%
Transport routier	901,9	56,3%	172,3	64,1%	1074,2	57,4%
Autres transports	56,9	3,6%	11,5	4,3%	68,4	3,7%
Services marchands	34,6	2,2%	7,0	2,6%	41,6	2,2%
Services non marchands	90,8	5,7%	14,8	5,5%	105,6	5,6%
Autres activités, particuliers	34,0	2,1%	5,3	2,0%	39,3	2,1%
Activite non déterminée	146,1	9,1%	29,3	10,9%	175,4	9,4%
TOTAL	1601,1	100,0%	268,9	100,0%	1870,0	100,0%

* Voir notation page 30

**REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1989 SELON
L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR DU
VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE**

Unité : million de voyageurs

Activité principale exercée par l'utilisateur du véhicule	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Transport urbain	1038,1	20,4	21,2	6,7 *	6,4	1092,9
Transport routier	205,1	174,6	302,3	101,0	116,1	899,0
Autres transports	7,7 *	10,4 *	19,7	4,0 *	9,3	51,2
Services marchands	0,1 *	0,9 *	6,2	3,4 *	8,8	19,4
Services non marchands	45,8	4,7	53,7	4,7 *	40,6	149,6
Autres activités, particuliers	2,2 *	0,9 *	8,8	12,6	7,3	31,8
Activité non déterminée	59,8	25,9	54,2	19,4	24,7	183,9
TOTAL	1358,9	237,8	466,2	151,7	213,1	2427,7

**REPARTITION DES VOYAGEURS - KILOMETRES EN 1989 SELON
L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR DU
VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE**

Unité : milliard de voyageurs - kilomètres

Activité principale de l'entreprise utilisatrice du véhicule	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Transport urbain	10,6	0,4	0,4	0,1 *	0,5	12,1
Transport routier	2,2	6,1	7,4	3,2	12,9	31,9
Autres transports	0,1 *	0,3 *	0,5	0,2 *	0,6	1,7
Services marchands	o *	o *	0,2	0,1 *	0,4	0,7
Services non marchands	0,5	0,1	0,9	0,1 *	0,9	2,5
Autres activités, particuliers	o *	o *	0,2	0,3	0,3	0,8
Activité non déterminée	0,6	0,7	1,3	0,7	1,8	5,1
TOTAL	14,1	7,7	10,9	4,6	17,4	54,7

* Voir notation page 30

o Voir notation page 30

REPARTITION DES VEHICULES-KILOMETRES REALISES EN 1989 SELON LA REGION DU CENTRE D'EXPLOITATION DU VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE

Unité : million de véhicules-kilomètres

Region du centre d'exploitation du véhicule	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain	transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Nord-Pas-de-Calais	31,8	22,6	16,5	20,3	29,0	120,3
Picardie	8,5	12,9	13,7	2,8	9,2	47,1
Ile-de-france	58,8	27,2	15,4	19,9	71,5	192,8
Centre	23,6	13,2	23,0	8,6	15,9	84,3
Haute-Normandie	14,3	10,8	12,5	17,0	9,5	64,0
Basse-Normandie	5,5	5,4	9,2	2,4	17,4	39,9
Bretagne	15,7	16,1	21,6	4,6	23,8	81,8
Pays-de-loire	31,7	15,2	26,2	6,5	32,6	112,1
Poitou-Charentes	11,9	7,8	16,6	1,1	19,2	56,6
Limousin	3,7	2,8	10,9	0,4	6,6	24,4
Aquitaine	23,0	17,2	18,8	5,2	24,4	88,6
Midi-Pyrénées	16,2	14,2	14,9	3,3	20,2	68,8
Champagne-Ardenne	7,3	3,5	9,5	1,2	10,8	32,3
Lorraine	18,7	16,0	9,7	12,9	15,7	73,1
Alsace	16,4	10,1	4,6	13,4	14,8	59,4
Franche-Comté	5,1	3,5	5,6	3,4	9,8	27,5
Bourgogne	11,5	10,0	12,7	3,1	11,3	48,5
Auvergne	3,9	4,5	7,2	1,5	10,9	28,0
Rhône-Alpes	57,1	25,8	20,9	14,2	52,6	170,6
Languedoc-Roussillon	14,0	21,7	8,5	1,3	17,9	63,4
Provence-Alpes-Côte d'azur, Corse	41,1	24,8	12,0	10,5	29,2	117,6
TOTAL	419,8	285,3	290,0	153,7	452,3	1601,1

Attention : les résultats présentés ici sont donnés à titre indicatif : ayant, pour certaines régions, fait l'objet de peu d'observations statistiques ils peuvent être entachés d'importantes erreurs .

**REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1989 SELON LA
REGION DU CENTRE D'EXPLOITATION DU VEHICULE ET LA NATURE
DE SERVICE**

Unité : million de voyageurs

Region du centre d'exploitation du véhicule	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Nord-Pas-de-Calais	84,0	28,9	29,3	19,1	17,3	178,5
Picardie	23,2	11,9	19,5	2,2	4,2	60,9
Ile-de-france	143,6	30,1	30,5	19,7	52,4	276,3
Centre	81,7	6,8	36,8	8,9	7,7	141,9
Haute-Normandie	51,5	9,6	24,3	13,5	6,9	105,8
Basse-Normandie	14,7	4,8	13,5	2,4	6,1	41,4
Bretagne	61,8	12,2	32,9	4,6	11,1	122,6
Pays-de-loire	67,4	12,6	35,2	6,7	10,1	132,0
Poitou-Charentes	34,7	6,1	17,1	1,6	5,2	64,7
Limousin	15,0	1,5	11,9	0,3	2,4	31,1
Aquitaine	74,7	9,3	26,6	4,0	9,6	124,2
Midi-Pyrénées	87,7	9,5	18,8	5,0	10,7	131,8
Champagne-Ardenne	45,3	2,2	14,1	1,4	3,0	66,0
Lorraine	52,4	14,4	22,9	11,7	6,2	107,6
Alsace	49,1	10,6	10,4	13,2	4,2	87,4
Franche-Comté	20,5	4,0	11,8	5,5	4,4	46,1
Bourgogne	46,8	5,5	19,3	2,4	5,4	79,4
Auvergne	11,8	2,9	10,6	2,3	4,1	31,7
Rhône-Alpes	181,4	18,3	42,3	12,1	19,2	272,3
Languedoc-Roussillon	44,9	13,2	16,7	2,2	8,0	84,9
Provence-Alpes-Côte d'azur, Corse	167,7	23,5	21,8	12,8	15,1	241,0
TOTAL	1358,9	237,8	466,2	151,7	213,1	2427,7

Attention : les résultats présentés ici sont donnés à titre indicatif : ayant, pour certaines régions, fait l'objet de peu d'observations statistiques ils peuvent être entachés d'importantes erreurs .

**REPARTITION DES VOYAGEURS-KILOMETRES EN 1989 SELON LA
REGION DU CENTRE D'EXPLOITATION DU VEHICULE ET LA NATURE
DE SERVICE**

Unité : milliard de voyageurs-kilomètres

Region du centre d'exploitation du véhicule	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Nord-Pas-de-Calais	1,0	0,6	0,6	0,7	1,2	4,1
Picardie	0,2	0,4	0,5	0,1	0,4	1,6
Ile-de-france	1,5	0,7	0,6	0,6	2,5	5,9
Centre	1,0	0,3	0,9	0,3	0,6	3,1
Haute-Normandie	0,5	0,2	0,5	0,6	0,4	2,2
Basse-Normandie	0,2	0,2	0,3	0,1	0,7	1,5
Bretagne	0,6	0,5	0,9	0,2	0,9	3,0
Pays-de-loire	0,7	0,5	1,0	0,2	1,3	3,6
Poitou-Charentes	0,4	0,2	0,6	o	0,8	2,1
Limousin	0,2	0,1	0,4	o	0,3	0,9
Aquitaine	0,9	0,5	0,7	0,1	1,0	3,1
Midi-Pyrénées	0,8	0,4	0,5	0,1	0,8	2,5
Champagne-Ardennes	0,3	0,1	0,4	o	0,4	1,3
Lorraine	0,5	0,4	0,4	0,4	0,6	2,3
Alsace	0,7	0,3	0,2	0,5	0,5	2,2
Franche-Conté	0,2	0,1	0,2	0,1	0,4	1,0
Bourgogne	0,5	0,2	0,4	0,1	0,4	1,7
Auvergne	0,1	0,1	0,2	o	0,4	0,9
Rhône-Alpes	1,9	0,6	0,8	0,3	2,0	5,6
Languedoc-Roussillon	0,4	0,6	0,3	o	0,7	2,0
Provence-Alpes-Côte d'azur, Corse	1,5	0,7	0,4	0,3	1,0	3,9
TOTAL	14,1	7,7	10,9	4,6	17,4	54,7

Attention : les résultats présentés ici sont donnés à titre indicatif : ayant pour certaines régions, fait l'objet de peu d'observations statistiques ils peuvent être entachés d'une erreur importante .

o Voir notation page 30

Méthodologie

L'Observatoire Economique et Statistique des Transports effectue depuis plusieurs années une enquête sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (véhicules d'au moins dix places assises) auprès de leurs propriétaires. Cette enquête, appelée aussi TRV (Transport Routier de Voyageurs) ayant été mise en place dans sa conception actuelle au 1er janvier 1978, les résultats présentés ici sont issus de sa douzième exploitation annuelle.

Ce document présente donc les données statistiques de l'utilisation pour l'année 1988 des autocars et autobus, à l'exception toutefois des véhicules de la RATP. Il convient de noter que cette enquête, effectuée par sondage à partir du fichier des cartes grises des véhicules de transport en commun de personne couvre aussi bien le transport professionnel que le transport privé.

Le principe de l'enquête est "d'interroger" un véhicule donné sur une semaine donnée, l'unité statistique étant donc le "véhicule-semaine". Pour tenir compte de la saisonnalité, l'enquête est permanente : envoi des questionnaires et semaines de référence s'étendent sur toute l'année.

LE CHAMP DE L'ENQUETE

Il est constitué par l'ensemble des véhicules utilitaires de transport en commun de personnes (genre 3) immatriculés en France métropolitaine, dont le fichier est géré par l'Observatoire Economi-

que et Statistique des Transports, à l'exclusion des véhicules de carrosserie 34 et des véhicules de la RATP. Environ 100 000 véhicules sont concernés.

L'ECHANTILLON

Le tirage de l'échantillon

L'Enquête est effectuée par sondage. L'échantillon est prélevé dans le fichier défini ci-dessus, stratifié selon trois critères : la profession du propriétaire, le type de véhicule et l'âge du véhicule. On obtient ainsi 15 strates. Leur composition et les taux de sondage figurent dans le tableau ci-après. Le taux de sondage moyen est de 1/540 par semaine d'enquête. Sur une année la proportion de véhicules ti-

rés est de $1/540 \times 52 = 1/10$ environ. En 1989 l'exploitation a porté sur un échantillon de 10311 questionnaires.

Le fichier est mis à jour de façon continue en cours d'année. Le tirage de l'échantillon est effectué trimestriellement afin d'y incorporer les véhicules immatriculés après le premier janvier, mais un véhicule ne peut être tiré plusieurs fois dans l'année.

PLAN DE SONDAGE TRV

N° Strate Taux de sondage	Autobus	Autocars de - de 10 ans	Autocars de 10 ans et +
Transports urbains	1 1/720	2 1/540	3 1/720
Transports routiers et urbains récents	4 1/720	5 1/360	6 1/540
Services marchands et particuliers	7 1/720	8 1/540	9 1/540
Industriels	10 1/720	11 1/540	12 1/540
Services non marchands y c Administrations	13 1/720	14 1/540	15 1/540

Erreurs d'échantillonnage : les résultats de l'enquête sont calculés à partir des réponses obtenues pour les véhicules de l'échantillon. En conséquence, ces résultats sont entachés d'un erreur "théorique" propre aux sondages, dite erreur d'échantillonnage.

Le tableau ci-après donne les rayons des intervalles de confiance à 95 % centrés sur les valeurs estimées pour 1989 (en pourcentage). Par

exemple, pour l'ensemble des services de transport, il existe 95 chances sur 100 pour que le total des véhicules-kilomètres effectués en charge en 1989 soit égal à la valeur donnée (1601,1 millions) à + ou - 1,0 % près, c'est à dire qu'il soit compris dans l'intervalle [1585,1 - 1617,1]. Ce résultat provient du fait que sous certaines hypothèses que l'on peut appliquer ici, la distribution suit une loi normale centrée sur la valeur estimée de la variable.

ERREURS D'ECHANTILLONNAGE : TAUX DE PRECISION SELON LA NATURE DE SERVICE

Nature de service	Taux de précision sur			
	les véhicules-kilomètres	les trajets parcourus	Les voyageurs transportés	les voyageurs-kilomètres
Transport urbain	0,9 %	1,1 %	1,4 %	1,7 %
Transport interurbain	1,6 %	2,3 %	2,5 %	2,0 %
Transport scolaire	0,9 %	1,0 %	1,0%	1,2 %
Transport de personnel	1,9 %	6,7 %	1,7 %	2,3 %
Transport occasionnel	2,1 %	3,2 %	3,0 %	3,5 %
ENSEMBLE	1,0 %	1,3 %	1,3 %	1,3 %

Le routage

L'envoi des questionnaires est réalisé 10 jours avant le début de la semaine d'enquête. Un véhicule qui n'aurait pu être joint dans les délais (changement d'exploitant du véhicule, changement d'adresse de l'exploitant) est interrogé sur une se-

maine postérieure (principe des semaines glissantes). Les non-réponses sont redressées et incorporées aux résultats de l'enquête.

Le modèle du questionnaire figure pages 32 à 34.

DEFINITIONS

Variables

-Véhicule-kilomètre : unité de mesure correspondant au parcours d'un véhicule routier, sur un kilomètre de route, mesuré par la longueur effective de route parcourue.

-Voyageur transporté (ou voyage) : un voyageur transporté correspond à une personne physique transportée sur tout ou partie d'un trajet. Il est important de noter qu'un même voyageur empruntant une correspondance ou effectuant un aller-retour sera compter deux fois.

-Voyageur-kilomètre : unité de mesure correspondant au transport d'un voyageur par la route sur une distance d'un kilomètre.

Outre les erreurs d'échantillonnage évoquées plus haut, les résultats en nombre de voyageurs-kilomètres comportent par ailleurs une erreur "méthodique". Ce nombre est en effet la combinaison des deux variables précédentes et du nombre de trajets, moyennant l'hypothèse simplificatrice que tous les voyageurs transportés effectuent des trajets complets (c'est à dire sur toute leur longueur). Cette estimation est incorrecte pour le transport urbain, elle l'est moins pour le transport non urbain et pour le transport scolaire et de personnel, en fait elle n'est correcte que pour le transport occasionnel. Le nombre des voyageurs-kilomètres peut donc être considéré comme largement surestimé.

Nature de service

- Transport urbain** : lignes régulières urbaines.
- Transport Interurbain** : lignes régulières interurbaines; comprend aussi les lignes régulières internationales et les services affrétés pour la SNCF.
- Transport scolaire** : service de ramassage scolaire.
- Transport de personnel** : services spéciaux de ramassage de personnel.
- Transport occasionnel** : transport collectif (mise à disposition du véhicule pour un transport de groupe), transport à la place (excursion avec tarification à la place), transport de clientèle (privé) et transport périscolaire (cantine scolaire, déplacement pour le sport à l'école, etc...).

Utilisation principale du véhicule

Les véhicules sont classés dans les résultats selon leur utilisation principale.

Cette notion ne peut exister que pour les véhicules qui ont effectivement roulé au cours de la semaine d'enquête. Elle se définit comme la nature de service dont la part en kilomètres parcourus dans la semaine d'enquête est la plus importante; Mais, pour que cette caractéristique soit significative, on ne retient que les cas pour lesquels cette "part" est supérieure à un tiers.

Activité Principale Exercée (APE)

Les résultats de l'enquête sont classés selon l'activité principale exercée par l'utilisateur du véhicule codée dans la Nomenclature d'Activité et de Produit 1973 (NAP) :

- Transport urbain de voyageurs : APE 6921
- Transport routier de voyageurs : APE 6922
- Autres transports : APE 6801 à 7410, sauf 6921 et 6922
- Services marchands : comprend les services d' APE 8201 à 8907 (notamment l'enseignement privé, la santé, les banques)
- Services non marchands : APE 90 à 99 (comprend notamment les administrations).
- Autres activités : APE 01 à 67 (agriculture, industrie, commerce), APE 75 à 81 (services non cités précédemment). les particuliers sont compris dans cette rubrique.

Région du centre d'exploitation

Il s'agit de la région où est basé le véhicule . Toutefois, les ventilations selon ce critère n'impliquent évidemment pas que les kilomètres parcourus ou les voyageurs transportés le soient intégralement à l'intérieur de la région. Ce point est particulièrement important pour le transport occasionnel pour lequel les parcours débordent souvent de la région d'origine, voir du pays.

La composition départementale des régions figure ci contre. Pour les résultats sur le trafic la région Corse à été regroupée avec la région Provence-Alpes-Côte-d'azur.

NOTATIONS UTILISEES DANS LES TABLEAUX

* résultat estimé à partir de peu d'indications mais donné à titre indicatif.

o résultat inférieur à la moitié de l'unité retenue.

LES REGIONS DE LA FRANCE METROPOLITAINE

Régions	Départements
Nord-Pas-de-Calais	Nord, Pas-de-Calais
Picardie	Aisne, Oise, Somme
Ile-de-France	Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Haut-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise
Centre	Cher, Eure-et-Loire, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret
Haute-Normandie	Eure, Seine-Maritime
Basse-Normandie	Calvados, Manche, Orne
Bretagne	Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan
Pays-de-Loire	Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée
Poitou-Charentes	Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne
Limousin	Corrèze, Creuse, Haute-Vienne
Aquitaine	Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques
Midi-Pyrénées	Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-garonne
Champagne-Ardenne	Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne
Lorraine	Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges
Alsace	Bas-Rhin, Haut-Rhin
Franche-Comté	Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort
Bourgogne	Côtes-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne
Auvergne	Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-dôme
Rhône-Alpes	Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-savoie
Languedoc-Roussillon	Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse
Corse	Corse du Sud, Haute-Corse

MODELE DU QUESTIONNAIRE UTILISE EN 1989

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA MER
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE DES TRANSPORTS
55 rue Brillat-Savarin 75658 PARIS Cedex 13

Tél. : (1) 45 89 89 27

Postes 5213 - 5206 - 5212 - 5336

ENQUETE PERMANENTE SUR L'UTILISATION DES VEHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES ENQUETE OBLIGATOIRE - QUESTIONNAIRE CONFIDENTIEL

Visa n° 89 A 016 Tr du Ministre des Transports et de la Mer et du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget (I.N.S.E.E.) valable pour les données de l'année 1989.

Enquête statistique obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques) ; les renseignements transmis ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique ; l'article 22 du décret n° 84-628 du 17 juillet 1984 et les avis du CNIS, publiés au Bulletin Officiel du ministère de l'Economie, des Finances et de la Privatisation n° 86.2 et 86.4, précisent les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être communiquées et diffusées. Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par des entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Observatoire Economique et Statistique des Transports, 55 rue Brillat-Savarin 75658 PARIS Cedex 13.

Le
(date de la poste)

Madame, Monsieur

L'Observatoire Economique et Statistique des Transports exécute, depuis plusieurs années, une enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes immatriculés en France métropolitaine.

Cette enquête effectuée par sondage, est la seule source d'information globale sur l'utilisation de ces véhicules. Elle s'adresse en effet aussi bien aux industriels, commerçants, et autres utilisateurs qu'aux transporteurs professionnels.

Je me permets d'insister sur le fait que l'enquête porte sur l'utilisation du véhicule désigné pendant la semaine indiquée sur l'étiquette collée ci-dessous. Je vous demande de ne pas répondre pour un autre véhicule ou pour une autre semaine. Et dans tous les cas, même si le véhicule désigné n'est plus en votre possession, s'il est hors d'usage, ou s'il n'a pas roulé pour une raison quelconque, vous devez répondre aux questions vous concernant et renvoyer le questionnaire à l'adresse indiquée en dernière page.

LA RÉPONSE A CETTE ENQUÊTE EST OBLIGATOIRE

Afin de ne pas retarder l'exploitation de l'enquête, je vous demande de me retourner votre questionnaire dans les meilleurs délais.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de l'Observatoire Economique
et Statistique des Transports

C. REYNAUD

<p>N° IMMATRICULATION du véhicule enquêté</p> <p>Enquête portant sur la semaine du</p> <p>→</p> <p>Référence</p> <p>N° QUESTIONNAIRE (à rappeler lors de toute correspondance)</p>	<p>8U</p> <p>VÉHICULE</p> <p>Genre</p> <p>Marq.</p> <p>Type</p> <p>Série</p> <p>Carross.</p> <p>Carte grise du</p> <p>PTCA E AMC Pl.Ass.</p>	<p>Numéro d'identification de l'Entreprise propriétaire au Répertoire National des Entreprises et Etablissements de l'I.N.S.E.E. (système SIRENE)</p> <p>N° SIREN</p> <p>Code APE</p>
	<p>Si des renseignements concernant le véhicule ci-dessus sont erronés, veuillez les corriger</p>	

REPLIR EN PREMIER LIEU CETTE PAGE**A - VOUS NE DETENEZ PAS CE VEHICULE**

Veillez compléter ci-dessous :

 Véhicule VENDU pour
la FERRAILLE
ou MIS A LA CASSE

Le ____ 19__

 Véhicule VENDU EN ETAT DE MARCHÉ

le ____ 19__

 Véhicule donné en location ou affermé

Nom et Adresse du locataire ou de votre acheteur

et nous retourner le questionnaire sans remplir les pages intérieures

B - VOUS DETENEZ CE VEHICULE**1. Ce véhicule n'est plus utilisé pour le transport en commun de personnes**

Veillez en préciser la raison ci-dessous

 Véhicule non soumis à carte violette (non soumis à visite périodique du service des mines)

 Véhicule vous appartenant, mais définitivement hors d'usage

 Véhicule transformé, n'effectuant plus de transport en commun de personnes depuis le ____ 19__

et nous retourner le questionnaire sans remplir les pages intérieures.

2. Vous utilisez ce véhicule pour le transport en commun de personnes

Veillez préciser ci-dessous :

Ce véhicule est-il : (cochez la case qui convient)

 Votre propriété ou celle de votre entreprise, organisme
ou association

 Sous contrat de leasing

 Pris en location ou sous contrat d'affermage

Veillez indiquer l'activité principale de votre entreprise :

Veillez indiquer :

- Votre numéro SIREN (n° identification de votre entreprise, organisme ou association au Répertoire National des Entreprises et des Etablissements de l'INSEE)

- Votre code APE (Activité Principale Exercée)

et remplir les pages intérieures à l'aide des indications ci-contre

CACHET DE L'ENTREPRISE

**CE QUESTIONNAIRE DUMENT REPLI DOIT OBLIGATOIREMENT
ETRE RETOURNE LE PLUS TOT POSSIBLE APRES SA RECEPTION
A :**
MONSIEUR LE MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MER

 Observatoire Economique et Statistique des Transports
1, avenue du Parc de Passy
75775 PARIS CEDEX 16

 Nom de la personne qualifiée pour
fournir des précisions concernant ce
questionnaire :

A ____ le ____

 M. _____
Tél. _____

Signature :

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE**COMMENT REMPLIR LES PAGES INTERIEURES :****KILOMETRAGE** du véhicule :

(relevé au compteur)

Lundi matin : _____ km
(début d'enquête)Dimanche soir : _____ km
(fin d'enquête)**CONSOMMATION** de carburant du véhiculependant toute la semaine d'enquête : _____ litres
ou, à défaut, en litres aux 100 km : _____ litres**NOMBRE DE PLACES** du véhicule :_____ assises (y.c. conducteur)
_____ strapontins
_____ debout**PRECISEZ** en cochant, s'il y a lieu, s'il s'agit d'un :

- Véhicule aménagé spécialement pour le transport d'enfants
- Véhicule aménagé spécialement pour le transport d'handicapés
- Bus articulé (avec remorque)
- Véhicule-école
- Véhicule à double-pont

COMMUNE dans laquelle se trouve le centre d'exploitation du véhicule :**DEPARTEMENT** : _____**OBSERVATIONS****PRECISIONS SUR LA NATURE DE SERVICE**

LE TRANSPORT DE CLIENTELE concerne la mise à disposition exclusive du véhicule aux clients d'une société ou d'un établissement (grande surface, hôtel, établissement thermal, maison de repos, etc.), ou encore le transport des passagers d'un aéroport à un autre ou à l'intérieur d'un même aéroport.

Seules les lignes internationales régulières sont à classer en **TRANSPORTS INTERNATIONAUX**

LE TRANSPORT A LA PLACE concerne les services avec tarification à la place qui ramènent les passagers à leur point de départ (circuits touristiques essentiellement).

LE TRANSPORT COLLECTIF concerne la mise à disposition exclusive du véhicule à un groupe ou un organisme : colonie, mariage, excursion d'un comité d'entreprise par exemple.

CAS PARTICULIERS

- | | | |
|--|--------------|-------------------------------------|
| • Les services vers les aéroports | à classer en | Transport interurbain (col.2) |
| | | Transport urbain (col. 1) |
| | | ou |
| • Les lignes en doublage scolaire selon la nature du trajet | | Transport interurbain (col. 2) |
| • Les Transports d'écopliers vers les stades, piscines, cantines scolaires, etc. | | Transports périscolaires (col. 10) |
| • Les Transports d'écopliers vers les Centres aérés | | Transports collectifs (col. 9) |
| • Les Transports de personnels frontaliers | | Tr. spéciaux de personnels (col. 5) |
| | | Transports à la place (col. 8) |
| | | ou |
| • Les Transports touristiques à l'étranger selon le cas | | Transports collectifs (col. 9) |

SOYEZ ENCORE PLUS PRECIS

- Pour les services répondant à l'une des natures de service désignées dans le questionnaire mais présentant des caractéristiques particulières à l'intérieur de cette rubrique, veuillez les préciser dans le cadre « OBSERVATIONS ».
- Dans le cadre d'un circuit touristique avec retour au lieu de départ, indiquez si possible le lieu principal de l'excursion (col. 13).
- Pour la consommation de carburant, il est demandé de répondre, suivant vos facilités, par une consommation totale en litres pour toute la semaine d'enquête, ou par une consommation moyenne du véhicule en litres aux 100 kilomètres.

A N'UTILISER QU'EN DERNIER RESSORT

Certains services vous paraissent n'entrer dans aucune des catégories indiquées, mettez alors une croix dans la colonne "autres" (col. 11) et précisez les principales caractéristiques de ce service

UTILISATION DU VÉHICULE PENDANT LA SEMAINE D'ENQUÊTE

VEHICULE UTILISE : POUR CHAQUE SERVICE EFFECTUE DANS UNE JOURNEE, INDIQUEZ :													VEHICULE NON UTILISE												
NATURE DE SERVICE Mettre une croix dans la colonne correspondante											DEBUT DU PARCOURS EN CHARGE (Hors H.L.P.)		FIN DU PARCOURS EN CHARGE (Hors H.L.P.)		NOMBRE DE TRAJETS EN CHARGE (Hors H.L.P.)	DISTANCE PARCOURUE EN CHARGE (Hors H.L.P.)	NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTES	DISTANCE PARCOURUE A VIDE (H.L.P.)	Cochez pour chaque jour LA RAISON DE NON UTILISATION *						
Services réguliers						Services occasionnels					12		13		14	15	16	17	18						
Transport urbain	Transport interurbain	Lignes APTR	Tr. spéciaux scolaires	Tr. spéciaux de personnes	Tr. de clientèle	Tr. internationaux	Tr. à la place	Tr. collectifs	Tr. périscolaires	Autres (précisez)	1	2	1	2	En cas d'aller et retour en charge compter 2 trajets	Pour chaque ligne du questionnaire Totaliser les kilomètres DE TOUS LES TRAJETS		Totaliser les voyageurs DE TOUS LES TRAJETS*	en km	réparation ou entretien	congé scolaire	pas d'occasion de service	en réserve	fermeture annuelle	Autre raison (précisez)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Commune	Dép. ou pays	Commune	Dép. ou pays											
LUNDI	1 ^{er} Service																								
LUNDI	2 ^e Service																								
LUNDI	3 ^e Service																								
LUNDI	4 ^e Service																								
LUNDI	5 ^e Service																								
LUNDI	6 ^e Service																								
MARDI	1 ^{er} Service																								
MARDI	2 ^e Service																								
MARDI	3 ^e Service																								
MARDI	4 ^e Service																								
MARDI	5 ^e Service																								
MARDI	6 ^e Service																								
MERCREDI	1 ^{er} Service																								
MERCREDI	2 ^e Service																								
MERCREDI	3 ^e Service																								
MERCREDI	4 ^e Service																								
MERCREDI	5 ^e Service																								
MERCREDI	6 ^e Service																								
JEUDI	1 ^{er} Service																								
JEUDI	2 ^e Service																								
JEUDI	3 ^e Service																								
JEUDI	4 ^e Service																								
JEUDI	5 ^e Service																								
JEUDI	6 ^e Service																								
VENDREDI	1 ^{er} Service																								
VENDREDI	2 ^e Service																								
VENDREDI	3 ^e Service																								
VENDREDI	4 ^e Service																								
VENDREDI	5 ^e Service																								
VENDREDI	6 ^e Service																								
SAMEDI	1 ^{er} Service																								
SAMEDI	2 ^e Service																								
SAMEDI	3 ^e Service																								
SAMEDI	4 ^e Service																								
SAMEDI	5 ^e Service																								
SAMEDI	6 ^e Service																								
DIMANCHE	1 ^{er} Service																								
DIMANCHE	2 ^e Service																								
DIMANCHE	3 ^e Service																								
DIMANCHE	4 ^e Service																								
DIMANCHE	5 ^e Service																								
DIMANCHE	6 ^e Service																								

* En particulier, un voyageur transporté sur deux trajets (aller et retour) compte double.

LES PUBLICATIONS DE L'O.E.S.T. *

- Chaque mois** ■ **La note de Conjoncture** Les 11 numéros: 450F.
- Chaque trimestre** ■ **Les projections Semestrielles de Transport** Les 4 numéros: 100F.
- Chaque année**
- **Les trafics de marchandises** (S.I.T.R.A.M : résultats généraux - année 1988) Le numéro: 150F.
 - **Le mémento de statistiques des transports** Le numéro: 70F.
 - **Le fichier central des automobiles** (parc et immatriculations) Le numéro: 90F.
 - **L'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises** Le numéro: 100F.
 - **L'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes** Le numéro: 50F.
 - **Les entreprises de transport** (Les Enquêtes Annuelles d'Entreprise en 1988) Le numéro: 200F.
- Ponctuellement** ✱ **L'OEST publie de nombreuses études** demandez nous le catalogue

Gratuitement

- **Les notes de synthèse** de l'Observatoire sont adressées chaque mois, pour l'année civile et à partir de la date d'achat, à tous les abonnés à l'une quelconque de nos publications

Bon de commande

DESTINATAIRE:

Nom:.....

Organisme:.....

Adresse:.....

Désire recevoir les publications suivantes.....

Ci-joint le règlement d'un montant de _____ Francs

** Toutes les demandes d'abonnement sont à adresser à: O.E.S.T "service diffusion" 55 rue Brillat Savarin 75013 Paris
** Les chèques sont à établir à l'ordre de: M. le régisseur des recettes de l'O.E.S.T. C.C.P: 9 073 27 F Paris
** L'Observatoire des transports ne perçoit pas de T.V.A.